



# LA FLÛTE



*Sainte-Brigide-  
d'Iberville*  
Des gens de coeur et de terre

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

12 DÉCEMBRE 2024 [WWW.SAINTE-BRIGIDE.QC.CA](http://WWW.SAINTE-BRIGIDE.QC.CA)



**PAGE 2 ET 3 - INFORMATIONS ET HEURES D'OUVERTURE**

**PAGE 4 ET 5 - BUDGET 2025**

**PAGE 6 À 8 - AVIS PUBLICS ET OFFRE D'EMPLOI**

**PAGE 9 ET 10 - NOUVELLES MUNICIPALES**

**PAGE 11 ET 13 - LOISIRS**

**PAGE 14 À 20 - ORGANISMES**

**PAGE 21 - PETITES ANNONCES**

**PAGE 22 - MINUTES DU PATRIMOINE**



## Bureau municipal

555, rue Principale  
Sainte-Brigide-d'Iberville,  
Québec J0J 1X0  
T. 450 293-7511

### Directrice générale et greffière-trésorière

Christianne Pouliot

[direction@sainte-brigide.qc.ca](mailto:direction@sainte-brigide.qc.ca)

### Secrétaire-réceptionniste

Lynda Ostafichuck

[info@sainte-brigide.qc.ca](mailto:info@sainte-brigide.qc.ca)

### Adjointe administrative et loisirs

Mélanie Côté-Dumas

[stadointe@sainte-brigide.qc.ca](mailto:stadointe@sainte-brigide.qc.ca)

### Bureau de poste Sainte-Brigide-d'Iberville

Madame Sylvie Brosseau 450-293-1016

### Régie intermunicipale d'incendie

Madame Irène King au 450-347-5376, poste 28

## Heures d'ouverture

<p><b><u>Fermé le lundi</u></b></p> <p><b>Mardi au vendredi</b></p> <p>8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30</p>	<p><b><u>Urbanisme</u></b></p> <p><b>Mercredi en après-midi seulement</b></p> <p>13 h à 16 h 30</p> <p><b>Retour de vacance des fêtes <u>22 janvier 2025</u></b></p>
--	--

### Bibliothèque municipale

450-293-4604 poste 1640

### Compo-Haut-Richelieu

450-347-0299

### Sûreté du Québec

450-310-4141 ou \*4141



### **Bureau municipal fermé pour la période des fêtes 2024**

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera **FERMÉ** à partir du Lundi 23 décembre et l'équipe sera de retour le mardi 7 janvier à 8 h 30.



# Joyeux Noël



**De la part de toute l'équipe de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.**



**Sainte-Brigide-  
d'Iberville**  
*Des gens de coeur et de terre*

## Mot du maire



Décembre nous attendait de pied ferme avec des températures et de la neige caractéristique d'un hiver plus conventionnel. Les amateurs de glisse en sont probablement très ravis. Il faut dire qu'après un si bel automne, il fallait s'y attendre.

Cette blancheur nous amène tranquillement vers le temps des Fêtes. On a tous souvenir d'un Noël blanc, chose qu'on vit de plus en plus rarement, où les familles se réunissaient pour célébrer, oui Noël, mais également la fin d'une autre année. Une période très fébrile, mais aussi un moment pour décanter les événements de notre quotidien.

Pour les vœux, j'ai envie de vous souhaiter les deux choses les plus importantes, à mes yeux, qui nous conduisent à toutes nos aspirations personnelles : la **santé** et la **paix**. Avec la santé, nous pouvons à peu près tout accomplir, tant au niveau physique que spirituel. Et la paix est un élément essentiel à une vie sereine.

Par opposition, la guerre n'amène que destruction, chaos et misère. Personnellement, je n'ai jamais compris qu'est-ce qu'une guerre peut régler. Après la victoire, il n'y a que désolation et un monde à rebâtir avec au bout du compte pas de meilleure situation, ni pour les vainqueurs, pas plus que les vaincus. Fatalement, où il y a de l'homme, il y aura toujours de l'hommerie!

Sur une note plus joyeuse, j'aimerais me joindre aux membres du Conseil :

Annie, Luc, Mario, Claude, Jean-Philippe et Michel, ainsi qu'à nos employés municipaux : Christianne, Lynda, Mélanie, Xavier et Solange pour vous souhaiter une belle période des Fêtes, du bon temps avec votre famille, vos amis et vos voisins ainsi que de vous revoir dans la prochaine année.

Meilleurs Vœux!

Mario van Rossum  
À votre service!



Tél : 450-522-5418 - courriel : [mario.van62@gmail.com](mailto:mario.van62@gmail.com)



### Budget 2025

<b>Revenus</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Taxes	3 008 532 \$	2 450 643 \$
Tarification	477 485 \$	446 454 \$
Compensations tenant lieu de taxes	17 338 \$	17 384 \$
Services rendus aux organismes	17 994 \$	18 916 \$
Autres services rendus	6 600 \$	7 600 \$
Imposition de droits	54 500 \$	54 500 \$
Amendes et pénalités	5 500 \$	3 500 \$
Intérêts	11 500 \$	11 500 \$
Autres	5 000 \$	5 000 \$
Transferts	267 148 \$	254 707 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>3 871 597 \$</b>	<b>3 270 204 \$</b>
<b>Dépenses</b>		
Administration générale	559 540 \$	514 844 \$
Sécurité publique	717 588 \$	597 936 \$
Transport	711 796 \$	620 094 \$
Aqueduc et égout	250 516 \$	332 572 \$
Matières résiduelles	173 731 \$	178 059 \$
Cours d'eau	151 632 \$	63 566 \$
Fonds vert	4 000 \$	
Santé et bien-être	15 000 \$	15 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	126 378 \$	115 579 \$
Loisirs et culture	256 818 \$	172 098 \$
Frais de financement	66 213 \$	64 562 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 033 212 \$</b>	<b>2 674 310 \$</b>
<b>Remboursement de la dette</b>	<b>15 600 \$</b>	<b>64 600 \$</b>
<b>Affectations</b>		
Immobilisations		
Voirie	770 000 \$	460 571 \$
Égout	20 000 \$	1 020 \$
Aqueduc et égout - travaux		69 200 \$
Loisirs	10 000 \$	
Complexe municipal	55 000 \$	
Fonds réservés et affectations	(32 215 \$)	503 \$
<b>Total</b>	<b>3 871 597 \$</b>	<b>3 270 204 \$</b>

### Taux intérêt et pénalité

Le Conseil municipal a pris la décision, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, de maintenir à 5 % le taux d'intérêt et à 5 % le taux de la pénalité, et ce, pour toutes les taxes ou les compensations imposées ainsi que pour toutes les créances impayées.

### Taux de taxes

<b>Taxes (du 100 \$ d'évaluation)</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Foncière générale	0,4680 \$	0,5150 \$
Dette - assainissement 17%	0,0001 \$	0,0002 \$
Dette - distribution eau 17%	-	0,0001 \$
Dette - alimentation en eau 100%	0,0012 \$	0,0124 \$
<b>Tarifcation (par unité, mètre carré ou frontage)</b>		
Aqueduc	305,66 \$	424,90 \$
Aqueduc - réserve	100,00 \$	100,00 \$
Cours d'eau	0,0010 \$	
Matières résiduelles	246,76 \$	257,26 \$
Égout	232,61 \$	226,27 \$
Égout - réserve	100,00 \$	100,00 \$
Dette - Secteur - assainissement 83%	0,2978 \$	0,3011 \$
Dette - Secteur - distribution eau 83%	0,1232 \$	0,1237 \$

### Plan triennal d'immobilisations

<b>Revenus/affectations</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Fonds général	855 000 \$	770 000 \$	
Programme d'aide à la voirie locale	3 066 031 \$	2 981 387 \$	
Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales		5 070 000 \$	
Excédent non affecté	295 327 \$	507 737 \$	
Excédent affecté	450 000 \$		
Emprunt	925 000 \$	6 150 000 \$	2 716 000 \$
<b>Total des revenus/affectations</b>	<b>5 591 358 \$</b>	<b>15 479 124 \$</b>	<b>2 716 000 \$</b>
<b>Dépenses</b>			
Voie – Rivière Est	4 380 044 \$	4 259 124 \$	
Égout - regard	20 000 \$		
Poste de pompage principal	925 000 \$		
Mise à niveau station d'épuration des eaux usées			2 716 000 \$
Mise à niveau usine de production d'eau potable		1 720 000 \$	
Loisirs	10 000 \$		
Complexe municipal	256 314 \$	9 500 000 \$	
<b>Total des dépenses</b>	<b>5 591 358 \$</b>	<b>15 479 124 \$</b>	<b>2 716 000 \$</b>

---

**AVIS PUBLIC**  
**Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville**

---

**CALENDRIER ÉTABLISSANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025**

---

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Lors de la séance ordinaire tenue le lundi 2 décembre 2024, le Conseil municipal a adopté le calendrier établissant la tenue des séances ordinaires pour l'année 2025 tel qu'il suit:

Lundi 13 janvier  
Lundi 3 février  
Lundi 3 mars  
Lundi 7 avril  
Lundi 5 mai  
Lundi 2 juin  
Lundi 7 juillet  
Lundi 4 août  
Mardi 2 septembre  
Mercredi 1er octobre  
Lundi 10 novembre  
Lundi 1er décembre

Les séances débutent à 20 h, elles sont publiques et les personnes intéressées peuvent y assister. Elles se déroulent dans la salle du conseil, au 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville.

Cependant, le Conseil municipal peut décider qu'une séance ordinaire se tiendra au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier, et ce, en donnant un nouvel avis à l'égard de la tenue de cette séance.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 10<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024  
Christianne Pouliot  
Directrice générale et greffière-trésorière

**Avis de promulgation du règlement numéro 2024-481  
Sur la régie interne des séances du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-  
d'Iberville**

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville le 2 décembre 2024 :

Règlement numéro 2024-481 sur la régie interne des séances du Conseil de la Municipalité de  
Sainte-Brigide-d'Iberville

Ce règlement a pour objet de prévoir, entre autres, des normes concernant le maintien de l'ordre, le respect et la civilité durant les séances du Conseil

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville et sur le site Internet de la Municipalité au [www.sainte-brigide.qc.ca](http://www.sainte-brigide.qc.ca).

Ce règlement entre en vigueur le jour de publication du présent avis.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 10<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024.  
Christianne Pouliot  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**Avis de promulgation du règlement numéro 2024-449-2  
Modifiant le règlement numéro 2019-449 sur la gestion contractuelle**

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville le 2 décembre 2024 :

**Règlement numéro 2024-449-2 modifiant le règlement numéro 2019-449 sur la gestion  
contractuelle**

Ce règlement a pour objet :

- d'ajouter des mesures qui favorisent certains biens et services, fournisseurs, assureurs et entrepreneurs pour certains types de contrats;
- d'ajouter des mesures pour favoriser la rotation des éventuels cocontractants afin de favoriser certains biens et services, fournisseurs, assureurs et entrepreneurs pour certains types de contrats.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville et sur le site Internet de la Municipalité au [www.sainte-brigide.qc.ca](http://www.sainte-brigide.qc.ca).

Ce règlement entre en vigueur le jour de publication du présent avis.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 10<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024.  
Christianne Pouliot  
Directrice générale et greffière-trésorière.

### **Description du poste**

Sous l'autorité de la Direction générale, le ou la greffier.ère-trésorier.ère adjoint.e accompagne la directrice générale dans ses différentes fonctions, conformément aux lois, règlements et politiques applicables.

La personne retenue pour le poste est pressentie pour le remplacement de la directrice générale qui prendra sa retraite au cours de l'année 2026.

### **Responsabilités principales**

- Collaborer avec la direction générale dans la préparation des séances du Conseil municipal (ordre du jour, résolutions, procès-verbaux) et effectuer le suivi;
- Effectuer le suivi du respect de la procédure d'adoption des règlements municipaux et de la mise à jour des règlements;
- Assister la directrice générale dans le processus électoral;
- Remplacer la directrice générale lors de son absence en tant que greffière;
- Et toute autre tâche confiée par la directrice générale.

### **Qualités requises**

- Sens de l'organisation, des responsabilités et des priorités;
- Faire preuve d'autonomie et de rigueur, d'adaptation et de flexibilité;
- Aptitudes à effectuer plusieurs tâches simultanément;
- Esprit d'équipe;

### **Qualifications**

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine approprié à la fonction, idéalement en secrétariat, en technique juridique, comptabilité, finance ou administration. Tout domaine jugé pertinent sera considéré;
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience pertinente pourra être considérée, toute expérience dans le domaine municipal constituerait un atout;
- Maîtriser les outils informatiques usuels (dont la suite Office);
- Connaître le logiciel comptable CIM est un atout;
- Excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Disponibilité après les heures de bureau pour assister aux réunions et séances du Conseil municipal lorsque requis.

### **Conditions de travail**

- Poste permanent : 32 heures par semaine (4 jours)
- La rémunération pour ce poste sera établie en fonction des compétences et de l'expérience de la personne retenue. L'entrée en poste est prévue en début d'année 2025;

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur mise en candidature incluant une lettre de présentation et un curriculum vitae, **au plus tard le 6 janvier 2025 à 16 h.**

Par courriel à : [direction@sainte-brigide.qc.ca](mailto:direction@sainte-brigide.qc.ca)

La Municipalité souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.



### **Collecte de sapins de Noël**

Les citoyens qui désirent valoriser leurs sapins de Noël naturels peuvent les déposer près du garage municipal au plus tard le dimanche 12 janvier 2025.

Les sapins doivent être dépouillés de toutes leurs décorations (guirlandes, lumières, glaçons, etc.). La municipalité se chargera d'aller porter ces sapins à l'écocentre d'Iberville de Compo-Haut-Richelieu.



### **Bornes-fontaines en période hivernale**

La Municipalité tient à vous rappeler qu'il est important de laisser les bornes-fontaines libres d'accès sur une distance de 1,5 mètre tout autour des bornes, et ce, en tout temps. Les abris temporaires et tout autre objet ne doivent pas obstruer le passage, de plus il est important en période hivernale, de ne pas enneiger les bornes lors du déneigement.

Merci de votre collaboration.



### **Piscine de Saint-Césaire : tarifs résidents**

Depuis plusieurs années, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville bénéficie d'un tarif résident en ce qui a trait aux activités aquatiques de la piscine municipale de Saint-Césaire.

Que ce soit pour les bains libres, les cours privés pour petits et grands ou les activités spécialisées en piscine, vous n'avez qu'à fournir une preuve de résidence lors de votre paiement et le rabais résident s'appliquera sur votre montant.

Bonne Baignade !



### **Système d'alerte aux citoyens – Cloudli - Omniaalert**



La Municipalité transmet les avis à ses citoyens via le système d'alerte Cloudli – Omniaalert (avis préventif d'ébullition de l'eau). Les personnes inscrites peuvent recevoir les avis par courriel, message texte et/ou téléphone. Afin d'être avisé, vous devez être inscrit ou mettre à jour vos informations en suivant les directives ci-bas.

Inscriptions et mise à jour sur le site internet de la Municipalité : [www.sainte-brigide.qc.ca](http://www.sainte-brigide.qc.ca) sous l'onglet : Alerte aux citoyens.



Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez téléphoner au bureau municipal au 450-293-7511 poste 0 durant les heures d'ouverture.



### Stationnement en période hivernale



La Municipalité tient à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule, et ce en tout temps sur la rue des Frênes du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement.

De plus pour le reste du territoire, cette interdiction est en vigueur entre 23 h et 7 h pour la même période de l'année.

Merci de votre habituelle collaboration.



### Hydro-Québec

L'hiver et ses rigoureuses conditions météorologiques sont à nos portes. Bien que notre réseau soit fiable et robuste, nous ne sommes pas à l'abri d'une panne majeure.

En cas de panne, l'outil libre-service Info-pannes demeure la principale source d'information. Mis à jour régulièrement, il vous informe, en temps réel, de l'évolution de la situation et de l'heure approximative du retour du réseau.

#### **Signaler une panne ou un bris :**

Vous ou vos proches remarquez une branche ou un arbre qui risque de causer un bris sur le réseau électrique ou une panne qui n'est pas indiquée dans Info-pannes ? N'hésitez pas à nous joindre au moyen de la ligne Pannes et bris, au 1 800 790-2424.



### Politique de remboursement

La Municipalité a établi une politique de remboursement des frais d'inscription aux activités sportives ou culturelles pour les enfants de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Un remboursement de 50 % des frais d'inscription d'une activité sportive ou culturelle, non offerte par la Municipalité, et ce, jusqu'à concurrence de 150 \$ par année est applicable pour les enfants âgés de 17 ans et moins. Les enfants d'âge scolaire devront être aux études à temps plein.

Vous pouvez envoyer une copie de votre facture, celle-ci doit indiquer le nom de votre enfant, l'activité pratiquée, l'adresse de résidence et le montant payé, de plus vous devez indiquer la date de naissance, le tout en format PDF au courriel suivant : [info@sainte-brigide.qc.ca](mailto:info@sainte-brigide.qc.ca), ou venir au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

La politique de remboursement peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité [www.sainte-brigide.qc.ca](http://www.sainte-brigide.qc.ca)





*Sainte-Brigide-  
d'Iberville*

*Des gens de coeur et de terre*

# **HORAIRE DE LA PATINOIRE 2024/2025 « LORSQUE LA TEMPÉRATURE LE PERMET »**

## **OUVERTURE DU CHALET**

### **LUNDI AU VENDREDI**

### **15 H À 20 H**

### **SAMEDI ET DIMANCHE**

### **13 H À 20 H**

**Surveillez la page Facebook de la Municipalité pour  
connaître l'ouverture officielle et les mises à jour.**

8

38

16

**GRATUIT**

# BINGO

*Pour aînés 50 ans et +*

**MERCREDI 15 JANVIER 2025  
AU CENTRE MUNICIPAL  
510 9 RANG**

42

**6 PRIX À GAGNER**

**19 H**

**CAFÉ ET COLLATION  
SUR PLACE**

7



5 CARTES DISTRIBUÉES

6

88

52

12

40

57

# SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

JEUDI 6 FÉVRIER 2025 AU CENTRE MUNICIPAL

DE 18 H À 21 H

 VENTE DE  
COLLATIONS ET  
RAFRAICHISSEMENTS  
SUR PLACE À 2 \$

APPORTEZ VOS  
JEUX DE  
SOCIÉTÉ ! 

BIENVENUE À TOUS,  
PETITS ET GRANDS !

PRÊT DE JEUX  
AUX CITOYENS



Sainte-Brigide-d'Iberville  
Des gens de cœur et de ferre



**RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE  
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE**



**AVIS PUBLIC**

Aux contribuables de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville :

**Avis public** est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville, qu'à la séance ordinaire tenue le 19 novembre 2024, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie a adopté la résolution numéro Ri-2024-11-1749 concernant le

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2025**

lesquelles auront lieu **à 19h00** aux dates suivantes (3<sup>e</sup> mardi de chaque mois) :

21 janvier	15 juillet
18 février	19 août
18 mars	16 septembre
15 avril	21 octobre
20 mai	18 novembre
17 juin	16 décembre

**NOTE** : À moins d'avis contraire, ces séances auront lieu au siège social de la Régie intermunicipale d'incendie situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire.

**Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024.**

Irène King, Directrice générale et greffière-trésorière



**RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE  
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE**



**Prévisions budgétaires 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b><u>Revenus</u></b>		
Quote-part Mont-Saint-Grégoire (61,11 %)	381 113 \$	280 476 \$ (59,34 %)
Quote-part Sainte-Brigide-d'Iberville (38,89 %)	242 537 \$	192 184 \$ (40,66 %)
Protection contre les incendies (services refacturés)	221 050 \$	197 875 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>844 700 \$</b>	<b>670 535 \$</b>
<b><u>Dépenses</u></b>		
Gestion financière et administrative	100 650 \$	95 603 \$
Sécurité incendie	568 200 \$	524 087 \$
Affectations – Activités d'investissement	283 000 \$	158 000 \$
Amortissement pour fins de conciliation	(107 150 \$)	(107 155 \$)
<b>Total des dépenses</b>	<b>844 700 \$</b>	<b>670 535 \$</b>





## BIBLIOTHÈQUE

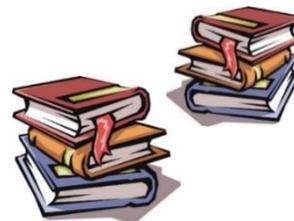
Tel 450.293.4604 \*1640

### HORAIRE : Hiver

Mardi 10 :00 à 11 :30

Mercredi 18 :30 à 19 :30

Samedi 10 :00 à 11 :30



La bibliothèque sera en vacances des fêtes du 22 décembre au 6 janvier 2025 inclusivement.



Toute l'équipe de la Bibliothèque en profite pour vous souhaiter un Joyeux temps des Fêtes et un magnifique début d'année 2025 !



### « Une naissance... Un livre... » Gratuit et sans engagement...

Pour souligner l'arrivée à Ste-Brigide de nos nouveau-nées/nés 2025, le comité bibliothèque invite les heureux parents à inscrire leur poupon afin de recevoir un beau livre.

Infos et inscription, France au : 514.755.6521



Du 6 janvier au 10 mars 2025

# RELEVEZ LE DÉFI !



[DEFICHATEAUDENEIGE.CA](http://DEFICHATEAUDENEIGE.CA)

	<b>Jour de collecte</b>	<b>Fréquence de collecte</b>
Déchets	Mardi	Aux 2 semaines à l'année.
Récupération	Mardi	Aux 2 semaines à l'année.
Compostage	Vendredi	Hebdomadaire
Gros rebuts	14 janvier 2025	Une fois par mois.

**Calendrier de collectes 2025**

Ne ratez plus aucune collecte avec *Compo Collectes*, l'application incontournable pour gérer vos déchets de manière simple et efficace.

- Ayez accès à votre calendrier en tout temps
- Recevez des rappels personnalisés pour chaque collecte.

C'est gratuit et facile! Disponible via l'App Store d'Apple et le Google Play store. Il est aussi possible de télécharger et d'imprimer le calendrier via le site web à [compo.qc.ca/collectes](http://compo.qc.ca/collectes)



**BRUN'O passe à la fréquence d'hiver**

À compter du début du mois de décembre, la collecte de matières organiques sera effectuée aux 2 semaines jusqu'à la fin du mois de mars.

Surveillez votre calendrier de collectes pour les dates de ramassage!

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10 R	11	12	13 C	14
15	16	17 D	18	19	20	21
22	23	24 R	25	26	27 C	28
29	30	31 D				
C BRUN'O : Collecte aux 2 semaines jusqu'en mars.						

**Rappels écolos pour les Fêtes**

- Éviter l'achat de produits emballés avec des matières non recyclables et les cadeaux à très courte durée de vie.
- Limiter le gaspillage de nourriture en planifiant le menu.
- Offrir les surplus de nourriture aux invités et congeler ce qui peut l'être.
- Nourrir BRUN'O de tous les restes de table qui ne peuvent plus être mangés.
- Prévoir des contenants pour le déballage de cadeaux afin de trier les matières recyclables, les objets réutilisables (boîtes, choux, rubans, sacs-cadeaux) et les déchets (papier d'emballage métallique, emballages de plastique non recyclables, etc.).

**Horaires des collectes et des écocentres pendant les Fêtes**

Il n'y a aucun changement à l'horaire des collectes. Assurez-vous de placer les bacs en bordure de rue pour 7h le matin de la collecte, car les heures de passage peuvent différer des semaines normales.

Les écocentres seront fermés les 24, 25 et 31 décembre 2024 ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2025.



## PASTORALE

### CÉLÉBRATION COMMUNAUTAIRE DU PARDON

Aussi appelé « sacrement de la réconciliation » c'est un moment privilégié de paix durant l'Avent. La démarche de pardon sera intégrée aux messes. Information : 450-293-4924.

Samedi	21 décembre	Saint-Romuald	16 h
Dimanche	22 décembre	Saint-Romuald	9 h 15
		Ste-Brigide	10 h 30

### HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS POUR LE TEMPS DES FÊTES

#### VEILLE ET JOUR DE NOËL

Mardi	24 décembre	Ste-Brigide	17 h *
		Saint-Romuald	20 h *
Mercredi	25 décembre	Saint-Romuald	10 h

\* Un concert de Noël (environ 30 minutes) sera offert avant ces célébrations.

#### VEILLE ET JOUR DE L'AN 2025

Mardi	31 décembre	Saint-Romuald	16 h
Mercredi	1 <sup>er</sup> janvier 2025	Saint-Romuald	9 h 15
		Ste-Brigide	10 h 30

#### POUR UN SOURIRE

Conseil suite aux bons repas des Fêtes...  
Mon secret pour avoir mon ventre plat... Je m'allonge !



#### PENSÉE DU MOIS

Offerte par le comité de liturgie et Myriam Nadeau au 450-293-4924. De Maya Angelou :

« Vous pouvez en apprendre beaucoup sur la façon dont une personne gère trois choses: un jour de pluie, des bagages perdus et des lumières de sapin de Noël enchevêtrées.»

À tous les paroissiens(nes) et visiteurs du temps des Fêtes, nos vœux d'Amour au plus profond de vos coeurs. Que la Paix règne sur terre !



Nous vous attendons le 9 décembre pour notre réunion mensuelle et souper de Noël dès 18 h au Centre Municipal. Sortez vos paillettes!

Au programme :

- Yoga sur chaise
- Atelier de centre de table
- jeux et beaucoup de plaisirs

Nous ferons relâche en janvier on se revoit le 10 février 2025 à 13 h.

**Le CAL vous souhaite une très joyeuse Noël et une bonne et heureuse année 2025**

Si vous désirez vous joindre à nous, n'hésitez pas, pour information :

Carmen Gagnon, présidente 450-293-2483  
Diane Thériault, secrétaire 450-293-6285



Bonjour,

Merci à notre conférencière de novembre Chantal Koolen, pharmacienne et propriétaire de la pharmacie Jean Coutu de Farnham pour cet échange dont le sujet était : « Est-ce normal ce qui m'arrive en vieillissant ».

Merci pour votre participation à la 28e édition de **L'Opération Tendre La Main qui a eu** lieu du 25 novembre au 6 décembre 2024 pour dénoncer la violence faite aux femmes. Un merci particulier aux résidents des Résidences Magenta de Farnham qui nous ont accueillies le 30 novembre dernier pour l'OTM.

Nous vous souhaitons un agréable Temps des Fêtes avec votre famille et vos amis. **Bonne et heureuse année 2025 remplie de santé et de bonheur !**

Notre prochaine rencontre sera le mercredi 8 janvier 2025 à 13 h au Centre Municipal. Pour souligner la Nouvelle Année, nous aurons un bingo et des prix à gagner. Bienvenue aux membres.

Le prochain dîner mensuel le 15 janvier 2025 à 11 h 30 au Restaurant Ben & Florentine de l'Ange-Gardien.

Nous vous invitons toutes et tous à vous joindre à notre association en communiquant avec la Présidente France Michaud, tél. 450-293-4147 ou la Trésorière Denise Leduc, tél. 450-293-7133.

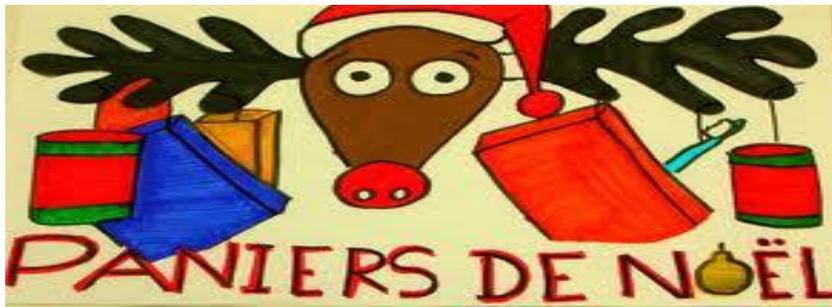
Au plaisir de vous rencontrer très bientôt!

Marie-Thérèse Hébert,  
responsable de la publicité Afeas Ste-Brigide



*La force de l'égalité*





## CENTRE DE DÉPANNAGE PANIERS DE NOËL



**Une boîte est présentement installée à l'entrée du bureau de Poste Canada afin de recueillir les denrées non périssables. Cette boîte sera à cet emplacement jusqu'au 20 décembre. Vous pouvez également aller porter vos dons et denrées directement à Madame Manon Guay au 500 rue Principale.**

Merci à tous !

---

### INSCRIPTION POUR RECEVOIR UN PANIER DE NOËL

Si vous êtes en situation difficile et voudriez un peu d'aide en recevant un panier de provisions, inscrivez-vous avant le 13 décembre 2024 auprès de Madame Manon Guay au 450-337-0973 ou 514-714-0973.

À noter que toutes les demandes seront analysées de manière confidentielle et soumises à certains critères d'admissibilité tel que;

- Preuve de résidence
- Preuve de revenu (avis de cotisation)

---

### CENTRE DE DÉPANNAGE

Remerciements !



UN IMMENSE MERCI, à toutes les personnes qui sont venues à la vente du mois de novembre.

Grâce à cet argent, nous pourrons offrir des paniers de Noël très bien garnis. Le Centre de dépannage vous donne rendez-vous le samedi 22 février 2025.

**De la part de toute l'équipe : Passez de joyeuses fêtes !**



## LA FABRIQUE

### **Remerciement Marché de Noël**

Le marché de Noël de la Fabrique a été un franc succès grâce à nos commanditaires et collaborateurs;

Le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame du Sourire, Ste-Brigide  
Érable Raymond Meunier, Richelieu  
Fromagerie Missiska, Bedford  
Lettrage Landry, Ste-Brigide  
Mélanie Côté-Dumas, musique  
Suzy Guay Auclair, resto  
Anita Guay et Denise Charbonneau, tricot



Nos bénévoles; Suzy Guay, Michel Auclair, Manon Guay, André Charbonneau,  
Michel Bonneau, Ghislain Leclair, Benoit Côté, Carmen Ostiguy, Suzanne Gill,  
Paul Landry, Normand Papineau

**Un gros merci à tous, on vous donne rendez-vous l'an prochain!**

---

## DATE À RETENIR



### **Prochaine séance du Conseil municipal :**

Le lundi 13 Janvier 2025 à 20 h, à la salle du Conseil, au sous-sol du bureau municipal.

### **Prochaine séance du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville**

Le mardi 17 décembre 2024 à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire située au 1, boulevard du Frère-André.

### **Pour soumettre une annonce :**

Pour les organismes, la date limite pour faire parvenir vos publications est **le 8 janvier 2025 avant 16 h.** Vous pouvez apporter vos publications au bureau municipal en format Word ou nous les faire parvenir par courriel à [stadojointe@sainte-brigide.qc.ca](mailto:stadojointe@sainte-brigide.qc.ca).

Pour toutes personnes désirant publier une annonce afin d'offrir des services, des activités, ou autre publication dans le bulletin municipal, vous devez transmettre vos textes à [info@sainte-brigide.qc.ca](mailto:info@sainte-brigide.qc.ca) en format Word et venir effectuer votre paiement au plus tard **le 8 janvier 2025 avant 16 h.** La Flûte est publiée et distribuée la 3<sup>e</sup> semaine de chaque mois.

**Prix selon le format** : la ligne - 1 \$, ½ page - 20 \$, 1 page - 40 \$

**Information** : 450-293-7511 poste 0.





PETITES ANNONCES



Internet  
100 % local

à partir de

50 \$

par mois



<https://qrcodes.pro/h8newk>

1-833-346-0059

Validez la disponibilité.

**Vous êtes  
fait fort.**

**Mais les  
virus aussi.**

Faites-vous  
vacciner gratuitement  
contre la **grippe**  
et la **COVID-19**.

La vaccination,  
la meilleure protection



Votre  
gouvernement

Québec

## MINUTES DU PATRIMOINE. La forge de Floribert Trinque.

Jadis, au temps de nos ancêtres, chaque village avait son forgeron et sa forge; sur ce plan, Sainte-Brigide ne faisait pas exception. Il fut un temps où le forgeron s'appelait Floribert Trinque. En premier lieu, c'était Félix Giroux qui avait la forge, qu'il vendit le 28 septembre 1918 à Alphonse Ménard, lequel l'a vendue à Joseph L. Delorme, le 23 octobre 1922. Et Floribert Trinque l'a acquise le 26 mars 1930 et l'a opérée durant trente-cinq ans pour la vendre à Maurice Godin, qui l'a transportée ailleurs. Finalement, on a démolie ce bâtiment vers l'année 1972.

À cette forge de type artisanal, on ferrait les chevaux, on fabriquait les roues de voiture, des rampes d'escalier, des portes et des outils pour le foyer, on réparait les instruments agricoles, bref, là où on avait affaire à du fer, on faisait appel au forgeron.

La première photo montre cette forge, bâtiment de plain-pied ayant pignon sur la rue Principale, sis entre le rang de la Rivière Est et le rang des Écossais. Ce bâtiment se présente de face avec une toiture à versants droits. La façade du rez-de-chaussée est couverte, en grande partie, de bardeaux de cèdre; on y voit une fenêtre à six carreaux, à droite, et une porte avec fenêtre, à gauche. Au-dessus de la porte, un panneau dont on ne peut lire le lettrage. À l'étage, il semble y avoir deux portes portées par un rail et, au-dessus, un panneau publicitaire où on peut lire : « McCormick ». Il y a d'autres écritures illisibles. À gauche, un peu en retrait, on voit une remise ouverte avec toit plat. À l'extrême gauche, s'allonge le rang de la Rivière Est où s'élèvent deux maisons et au loin une bâtisse non identifiée. Le



jeune homme élégamment vêtu avec verres fumés, qui se tient devant la forge, est Maurice Gagnon. La photo est prise en hiver.

La deuxième photo montre Floribert Trinque à l'intérieur de sa forge. Derrière lui, on voit des outils. À droite, au plafond, un tuyau en tôle occupe une partie de la photo. On croit voir le feu de la forge au fond à droite. On distingue un petit baril au sol. L'homme porte une veste de cuir et un casque, devant lui, le symbole de la forge, l'enclume. Une moustache décore sa figure. Floribert Trinque est le père de Pierrette Trinque, épouse de Maurice Gagnon.



La troisième photo montre le couple Floribert Trinque et Adrienne Lemaire. Monsieur Trinque a été maire de la municipalité de Sainte-Brigide de février 1951 à 1957 et conseiller municipal de 1939 à février 1945 et de février 1949 à février 1951.

*Maurice Gagnon et Pierrette Trinque.*



**VISITEZ LE SITE DE LA SOCIÉTÉ: PATRIMOINESAINTE-BRIGIDE.ORG**

## Remerciements Magie de Noël 2024

La Municipalité tient à remercier tous les participants qui sont venus célébrer avec nous l'édition 2024 de la Magie de Noël.

Nous avons eu la chance d'avoir un magnifique après-midi d'activités et plus de 150 sacs à surprises distribués aux enfants par le Père Noël ! L'évènement a été possible grâce aux bénévoles dévoués qui se sont impliqués avec l'organisatrice !



### Un **GRAND** Merci à :



Suzy Guay

Josée Martin

Clément Brisson

Manon Guay

Myriam Nadeau

Michel Auclair

Isabelle Derasp

Maxime Boulais

André Charbonneau

Michel Bonneau



Jeux Gonflable Express, la Librairie Moderne, les Écuries Boulais et La Fabrique de Ste-Brigide

JOYEUX NOËL



# Calendrier 2025

## SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

**R** Récupération

**C** Compostage

**D** Déchets

 Gros rebus non valorisables  
 ✓ Acceptés : matelas, divan, tapis, toiles

 Feuilles

⊗ Refusés : meuble de bois, toilette, etc.

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	<b>C</b>	10
12	13	 <b>D</b>	14	15	16	17
19	20	<b>R</b>	21	22	23	<b>C</b>
26	27	<b>D</b>	28	29	30	31
		<b>R</b>				

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	<b>C</b>	7
9	10	 <b>D</b>	11	12	13	14
16	17	<b>R</b>	18	19	20	<b>C</b>
23	24	<b>D</b>	25	26	27	28
		<b>R</b>				

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	<b>C</b>	7
9	10	 <b>D</b>	11	12	13	14
16	17	<b>R</b>	18	19	20	<b>C</b>
23/30	24/31	<b>D</b>	25	26	27	28
		<b>R</b>				

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	<b>C</b>	4
6	7	 <b>D</b>	8	9	10	<b>C</b>
13	14	<b>R</b>	15	16	17	<b>C</b>
20	21	<b>D</b>	22	23	24	<b>C</b>
27	28	<b>R</b>	29	30		
		<b>D</b>				

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
				1	<b>C</b>	2
4	5	6	7	8	<b>C</b>	9
11	12	<b>R</b>	13	14	15	<b>C</b>
18	19	 <b>D</b>	20	21	22	<b>C</b>
25	26	<b>R</b>	27	28	29	<b>C</b>
		<b>D</b>				

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	<b>C</b>	6
8	9	<b>R</b>	10	11	12	<b>C</b>
15	16	 <b>D</b>	17	18	19	<b>C</b>
22	23	<b>R</b>	24	25	26	<b>C</b>
29	30	<b>D</b>				

**C** BRUN'O : Collecte chaque semaine jusqu'en novembre.

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	<b>C</b>	4
6	7	<b>R</b>	8	9	10	<b>C</b>
13	14	 <b>D</b>	15	16	17	<b>C</b>
20	21	<b>R</b>	22	23	24	<b>C</b>
27	28	<b>D</b>	29	30	31	
		<b>R</b>				

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
					<b>C</b>	1
3	4	5	6	7	<b>C</b>	8
10	11	 <b>D</b>	12	13	14	<b>C</b>
17	18	<b>R</b>	19	20	21	<b>C</b>
24/31	25	<b>D</b>	26	27	28	<b>C</b>
		<b>R</b>				

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	<b>C</b>	5
7	8	 <b>D</b>	9	10	11	<b>C</b>
14	15	<b>R</b>	16	17	18	<b>C</b>
21	22	<b>D</b>	23	24	25	<b>C</b>
28	29	<b>R</b>	30			
		<b>D</b>				

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	<b>C</b>	3
5	6	7	8	9	<b>C</b>	10
12	13	<b>R</b>	14	15	16	<b>C</b>
19	20	 <b>D</b>	21	22	23	<b>C</b>
26	27	<b>R</b>	28	29	30	<b>C</b>
		<b>D</b>				

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	<b>C</b>	7
9	10	<b>R</b>	11	12	13	<b>C</b>
16	17	 <b>D</b>	18	19	20	<b>C</b>
23/30	24	<b>R</b>	25	26	27	<b>C</b>
		<b>D</b>				

 Collecte de feuilles (sacs de papier seulement)

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	<b>R</b>	9	10	11	<b>C</b>
14	15	 <b>D</b>	16	17	18	19
21	22	<b>R</b>	23	24	25	<b>C</b>
28	29	<b>D</b>	30	31		
		<b>R</b>				

**C** BRUN'O : Collecte aux 2 semaines jusqu'en mars.